

# Chapitre 4

---

## Magba et l'affaiblissement politique des Tikar

Cette étude de cas sur les Tikar offre des données comparables à la précédente. Comme les Mbo de Santchou, ce sont les Tikar qui détenaient les leviers de commande de la vie politique locale sous le parti unique à Magba. De ce fait, ce sont eux qui accaparaient à leur profit l'essentiel des postes politiques locaux (maire, député, présidence du parti, etc.). Les Bamoun et les allogènes anglophones et bamiléké, de leur côté, brillaient par l'apathie politique, à l'instar des Bamiléké de Fondonera et de Fombap à Santchou. Toutes choses étant égales d'ailleurs, le multipartisme et la démocratisation ont donné prétexte à ces groupes ethniques pour s'inviter dans les luttes pour les postes politiques, avec comme objectif de briser ce monopole établi ou renverser purement et simplement ceux qui dirigeaient les affaires locales. Comme le dira Lipe Yacouba,

Face à cette réalité politique, devant l'adhésion des autres tribus aux partis d'opposition, on constate que les Tikar sont en train de perdre le privilège et surtout le monopole qu'ils ont détenus dans la gestion des affaires (Lipe 1998:111 et 117).

Cet auteur, qui abuse en passant du concept de tribu, avait publié son opuscule sur Magba en 1998, deux ans juste après que l'UDC, un parti à dominante bamoun, eût remporté les municipales de 1996 dans cette commune à la majorité relative, élections ayant entraîné l'accession, pour la première fois, d'un Bamoun à la tête de cette municipalité depuis l'indépendance. L'auteur ignore encore la suite des événements avec la routinisation des élections au Cameroun ; car, bien que celle-ci consacrera le renversement des tendances en faveur du RDPC qui remportera, respectivement, aux municipales de 2002 et de 2007, la majorité absolue des voix à Magba, ce score ne profitera pas aux Tikar acquis dans leur quasi-totalité à la cause du parti gouvernemental, dans la lutte qui les oppose aux autres communautés ethniques pour le contrôle de l'exécutif communal. C'est toujours un Bamoun qui trône à la tête de cette commune et le poste de deuxième adjoint reste entre les mains des allogènes ; aux Tikar, le poste de premier adjoint. Avec cette ethnicisation des rapports de domination politique, l'on peut avancer l'hypothèse de la perte de l'influence politique des Tikar. Comment les

trois variables que sont la densité démographique, le statut socio-économique et l'assimilation structurelle des groupes ethniques jouent-elles contre cette communauté ? Telle est la trame de ce chapitre qui comprend trois articulations : le contexte ethnographique et sociopolitique de l'étude, les acquis et pertes de l'influence politique des Tikar, enfin, les variables prédictibles de leur affaiblissement politique.

### **Le contexte ethnographique et politique**

Les institutions sociales, les expressions culturelles, les idéologies et l'ethnicité ne tombent pas du ciel. Elles sont toujours le résultat d'un long processus d'interaction sociale, des événements quotidiens, des grands bouleversements, des guerres, des aléas climatiques, etc. Pour comprendre le présent, on doit étudier le passé. L'agrégation de peuples distincts dans une même entité « ethnique » comme la partition de certains groupes en peuples distincts sont les deux faces de la même stratégie de contrôle et de domination des populations depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Autant on peut observer des rassemblements factices de nombreux peuples dans les mêmes « champs de concentration » sémantiques et territoriaux, autant des exemples illustrant la stratégie de dépècement des groupes ne sont pas moins nombreux (Mbonda 2001:6). D'où l'opérationnalité du contexte ethnographique de cette étude de cas qui nous renseignera sur les origines et le procès d'implantation des Tikar. Au niveau sociopolitique, le département du Noun dont fait partie l'arrondissement de Magba est un royaume, c'est-à-dire une structure centralisée à une échelle plus large et dominée par une autorité unique, le sultan-roi des Bamoun. Cette structuration centralisatrice fait que l'impératif du maintien de l'intégrité territoriale, voire la souveraineté dudit royaume, a toujours constitué le credo politique des souverains bamoun. Il en a résulté une tutelle pesante de la royauté bamoun sur les populations non bamoun, au nombre desquelles les Tikar.

### ***Origines et procès d'implantation des Tikar***

On appelle communément plaine tikar, du nom des populations qui l'occupent, une dépression située dans la partie occidentale de la République du Cameroun. Elle s'adosse, à l'Ouest et au Nord respectivement, au massif du Mbam et aux premiers contreforts, assez abrupts, du plateau de l'Adamaoua ; à l'Est et au Sud, elle est l'aboutissement d'une vaste trouée drainée par les principaux systèmes fluviaux du centre du Cameroun, cours du Djerem, de la Sanaga et de la Bénoué. Du point de vue ethnique, les limites actuelles de l'extension des Tikar coïncident avec celles des peuples suivants, pour autant que les constants déplacements permettent encore d'identifier des territoires spécifiques : à l'Ouest, les Bamoun, au Nord-Ouest, les Mambila, au Nord, les Foulbé, au Sud et au Sud-Est, les Babouté, dont le principal centre, Yoko, est tout proche du pays Tikar. Les

Tikar débordent, au Nord du pays bamoun, sur le Cameroun anglophone, où l'arrondissement de Nwa est leur centre principal.<sup>1</sup> On rencontre même quelques groupes, au-delà de la frontière, au Nigeria. Mais le territoire où leurs traditions et leur langue paraissent le mieux conservées est représenté, entre Foumban et Yoko, par la bande qui jalonne, du Nord au Sud, les grandes chefferies de Bankim, de Ngambé et de Nditam (voir Hagege 1969:11). Ils sont répartis, du point de vue administratif, dans quatre régions et quatre départements :

- Adamaoua : arrondissement de Bankim dans le département du Mayo Banyo ;
- Ouest, arrondissements de Magba et de Malantouen dans le Noun ;
- Centre : arrondissement de Yoko, avec Nditam dans le département du Mbam et Inoubou ;
- dans le Nord-Ouest, l'arrondissement de Mwa dans le Donga Mantung.

Le plus grand centre tikar est Bankim (ou Kimi). Dans l'étude de ce peuple, il apparaît comme certain, indéniable que ceux-ci sont des Mboum venus de Nganha, importante chefferie mboum située à 65 km de Ngaoundéré. La bonne entente semble avoir régné entre toutes ces populations jusqu'au jour où un chef de Fouasson, jaloux de l'affection que les habitants avaient pour l'un de ses frères, dit à celui-ci au cours d'une violente querelle : « tikar », en mboum « va-t-en d'ici ». Ce dernier, furieux, quitta la région, suivi par la plus grande partie de la population qui le nomma chef. Tous décidèrent le jour de leur départ de prendre le nom de Tikar pour que reste inoubliée l'injure faite à celui qu'ils venaient de se donner comme chef (Mohammadou 1971:93). Donc, probablement issus des Mboum, les Tikar devraient normalement parler une langue soudanaise. Or leur idiome appartient aux langues semi-bantoues. On peut en déduire qu'ils empruntèrent la langue locale parlée par les populations qu'ils submergèrent. Leurs traditions, recueillies par M. Charrin, alors chef de la subdivision de Yoko, se souviennent en effet d'une époque lointaine où les envahisseurs tikar abandonnèrent leur langue originelle (rapport inédit, Archives de la Subdivision de Yoko d'octobre 1932), et adoptèrent le parler local tumu (Dugast 1949:130). Les fugitifs ayant assuré leur domination sur la population du Mbam, les royaumes de la vallée furent connus par le terme appliqué initialement à la fraction d'origine mboum et le sobriquet prit valeur d'ethnonyme. Il est utilisé par les Peul des lamidats de l'Adamaoua qui le diffusent. Du pays « tikar » au Sud, on tire des colas et des esclaves. Les indications d'Hagege ont clarifié les faits : tumu désigne à la fois la langue et le peuple soumis aux Mboum, mais le terme tikar, initialement celui des migrants, a été généralisé pour désigner la population. Ce fait pourrait bien signifier que les migrants n'étaient pas très nombreux en face des occupants et corroborer l'idée que la pénétration fut lente.

L'arrivée de ce groupe d'origine mboum, les Tikar, aurait perturbé les populations de la vallée du Mbam puisque ces émigrants n'étendirent pas leur pou-

voir sur la population régionale sans susciter des départs de populations. Ces faits sont à situer aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Des traditions recueillies dans les villages « ndobo » situés le long de la Mapé et incorporés dans le royaume bamoun (Mamoïmo, Manda, Makoua, Matta) font référence à ces querelles qui éclatèrent entre les « Tikar » et les chefs locaux, entraînant le départ de ces derniers. D'autres conflits se produisirent au sein même de la lignée des souverains constituée dans la descendance des migrants « tikar » qui sont à l'origine des mouvements qui entraînèrent la fondation des royaumes des Banso et des Bamoun. On ne peut évidemment, par ces seules données, prétendre rendre compte de mouvements qui, par leurs effets, paraissent avoir été fort amples (Tardits 1981:479-481). Ce qui est toutefois constant est que les Tikar vivaient très divisés, se faisant entre eux une guerre continuelle. Aussi leurs villages importants étaient-ils entourés de fossés et remparts dont les ruines subsistent encore. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, croit-on, ils commencèrent à descendre vers le Sud et l'Ouest, sous la poussée de Tchamba. Par la suite, vint l'invasion des Foulbé (au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle). Celle-ci, au lieu d'inciter les Tikar à une nouvelle migration, comme le firent leurs voisins babouté qui bousculèrent les autres populations, restèrent sur place, et il s'établit entre leurs divers groupements des alliances (Dugast 1949:129-130).

Il convient en outre de préciser que se dire d'origine « tikar » peut simplement signifier qu'on est originaire du pays aujourd'hui nommé tikar, mais peut aussi indiquer une parenté avec le lignage royal d'origine mboum désigné au départ par le sobriquet « tikar ». Pour la présente étude, le terme tikar est pris dans le premier sens. C'est d'ailleurs la littérature de langue anglaise qui nourrit la controverse en entretenant l'amalgame entre l'ethnie tikar proprement dite, qui a pris cet ethnonyme, et les communautés ethniques apparentées, disséminées dans la zone de langue anglaise (*The Tikar tribes*) : Ndop, Mbem-Nsungli, Bum, Bafut, Kom, Fungom et Nso. (Kaberry 1952 ; Price 1979:89-98 ; Chilver et Kaberry 1971 ; McCulloch 1954:11-52). Cet amalgame est tout simplement une aberration ; l'ethnonyme tikar individualise un groupe qui se considère comme tel, parle une même langue bien que réparti dans quatre régions du Cameroun. Si l'on devrait d'ailleurs souscrire à une telle généralisation, elle resterait superflue de ne pas intégrer, côté francophone, les Bamoun, autre groupe d'origine tikar constitué à la même période migratoire et sous la poussée des mêmes événements que les Nso. Le terme Ndop, quant à lui, n'est à proprement parler pas un ethnonyme, mais une localité regroupant plusieurs communautés d'origine tikar aux parlers distincts.

Avec ces Tikar et apparentés, nous entrons dans un nouveau cercle culturel, celui des semi-bantous ou des « bantoïdes ». A l'intérieur de ce cercle, une même civilisation conserve partout ses traits essentiels, avec des nuances multiples

imposées par la physionomie des groupes : organisation politique très hiérarchisée couronnée par un chef puissant, assisté d'un conseil de notables; regroupement des habitants en multiples sociétés. Les variations les plus significatives sont apportées par l'étendue spatiale de ces unités. Le dynamisme politique, militaire ou démographique différent, a conduit soit à la constitution d'ensembles importants, c'est le cas des royaumes bamoun, nso ou bali, soit à un morcellement en chefferies de tailles très diverses dont certaines étaient en position dominante par rapport à leurs voisines, alors que les autres ne pouvaient que se défendre, avec un succès inégal, contre les prétentions des premières. C'était le cas général du pays bamiléké et de la plupart des peuples de l'actuelle région du Nord-Ouest (Champaud 1983:35-36).

***Les Tikar de Magba : une minorité dans un royaume (bamoun)***

Les Tikar du royaume bamoun sont-ils les « premiers occupants » dudit terroir ? Quelles sont leurs relations avec les conquérants bamoun ? Disons tout de suite que les Tikar sont établis depuis fort longtemps dans leur site actuel compris au Nord et au Sud-Est du fleuve Mvi. Pour expliquer cette répartition ethnique, il convient d'en donner un aperçu historique. Ce que nous pouvons prétendre connaître de ce pays nous amène à distinguer deux phases principales : une première, antérieure à l'invasion bamoun, une deuxième, qui a succédé à l'invasion de ceux-ci. Avant l'invasion bamoun, la région que nous étudions était déjà occupée par les Tikar. Selon Dugast, ce fait confirme les traditions recueillies par les Allemands à propos des Tikar : Bamoun et Tikar ont toujours prétendu être de même origine et de même sang, quoique vivant dans des domaines séparés. Tous les villages, au nombre de 22, disséminés entre le Mvi et la Mapé, étaient tikar, ainsi que quatre autres, dans la vallée du Mbam, entre le Mvi et le Nchi. A l'arrivée des Bamoun : la plupart des Tikar demeurèrent sur place, sauf deux villages, Pakara et Papu, qui traversèrent le Mbam (Dugast 1949:124-126 ; Littlewood 1954:55). En clair, l'installation des Tikar en pays bamoun est bien antérieure à la constitution de ce royaume, principalement dans l'actuel arrondissement de Magba, avec une petite fraction dans deux villages de l'arrondissement de Malantouen : Mara et Mambicham. L'arrondissement de Magba, qui nous concerne, couvre une partie du groupement Manka et tout le territoire du groupement Tikar, tous les deux étant des chefferies supérieures de deuxième degré.

**Tableau 1** : Les chefferies de troisième degré de l'arrondissement de Magba

Chefferies bamoun (Groupement Manka)	Chefferies bamoun (Groupement Magba)	Chefferies tikar <sup>2</sup> (Groupement Magba)
Mbakop	Magba 1	Magba 2
Machoutvi	Ngounso	Manda
Forouenguen		Manté le grand
Koula		Manté le petit
		Makoupa le grand
		Mamossafon
		Maloungoure
		Mamokimo
		Mamboko
		Matta
		Massarom
		Maboungam

**Source** : Enquêtes et compilation de l'auteur.

Une fois que l'on a fait la part de fixation des Tikar en pays bamoun, il y a lieu de se s'interroger sur les rapports mutuels et les relations de pouvoir entre Bamoun et Tikar.

Contrairement à l'étude de cas précédente tirée de l'aire bamiléké dominée par les chefferies, où il est apparu clairement que les Mbo de Santchou sont circonscrits dans un territoire propre et structurés en un groupement soumis à une autorité mbo et non bamiléké, le département du Noun, dont fait partie l'arrondissement de Magba, est un royaume, c'est-à-dire une structure fortement centralisée, dominée par une autorité unique, le sultan-roi des Bamoun, qui exerce sur son peuple un pouvoir que certains qualifient de « quasi divin ». Jusqu'à la colonisation, les relations Bamoun-Tikar étaient empreintes de cordialité, de respect mutuel, d'entraide et d'assistance mutuelle, nourries qu'elles étaient par un parfum de famille. Lors de l'invasion peul par exemple, et plus particulièrement du siège de Ngambe par le *lamido* (chef peul) de Tibati, dans un camp militaire appelé Sanserni, qui dura sept ans, les Bamoun furent les alliés fidèles et permanents des Tikar dans leur résistance héroïque (voir Dugast 1949:129-130). Le fait colonial, avec ses nouvelles valeurs et ressources : chefferies supérieures de groupements, unités administratives, mairies, administrations publiques, etc., ce que Jean-Pierre Warnier appelle « les ressources de l'extraversion comme voie d'accès privilégiée du pouvoir » (Warnier 1993:210), va à jamais assombrir ces relations, en suscitant entre ces communautés une concurrence pour le contrôle des ressources, voire des nouvelles allégeances politiques. Ce conflit s'est davantage exacerbé aujourd'hui avec le retour au multipartisme. Aussi, dans tous leurs discours, les Tikar affichent-ils une rhétorique de frustrations et de victimisation, la lutte hégémonique se jouant à l'avantage des Bamoun.

S'agissant des récriminations à l'égard des Bamoun, les chefs traditionnels tikar, dans leurs « doléances adressées au gouverneur de la province de l'Ouest en tournée de prise de contact et de relance des activités économiques, sociales et culturelles à Magba le 20 mars 2007 », en ont dressé la liste :

#### ***Situation historique***

Magba, groupement tikar, fut dirigé de 1945 à 1958 par un chef supérieur tikar nommé NGNAGOUOAP (de Manté). Après sa mort en 1958, le sultan Bamoun, en sa qualité du seul chef supérieur du premier degré dans l'ancien département bamoun, installe son frère El Hadj Pokassa comme chef supérieur du groupement tikar, qui deviendra par la suite président de la Section communale de Magba. Ce dernier fait 17 ans de règne et meurt en 1975. C'est alors que les chefs tikar se réunissent et choisissent parmi eux un autre chef supérieur de deuxième degré d'ethnie tikar, en riposte au fait que sur les 18 chefferies de deuxième degré de l'ancien département bamoun, 17 chefs étaient bamoun.

- Une consultation en vue de la désignation du chef supérieur du groupement Magba tikar a eu lieu le 8 juin au foyer culturel de Magba.
- Cette consultation s'est déroulée sous la présence du préfet du Noun de l'époque, Monsieur NDzomo Constantin, et avait rassemblé sa Majesté le sultan des Bamoun, les responsables politiques et ceux de force de maintien de l'ordre et une majorité des populations.
- Et au terme de cette consultation, Monsieur Mfonda Ntoh Adamou a été plébiscité nouveau chef supérieur de Magba tikar.

Ce choix d'un chef supérieur tikar, à en croire les signataires de la même lettre, suscita un vaste mécontentement chez les Bamoun qui ne voulaient pas l'entendre de cette oreille. « C'est là le début d'une haine qui s'installe entre les Tikar et les Bamoun ». Ces derniers, majoritaires dans le département, occupent de surcroît la quasi-totalité des postes de responsabilité. Nous en voulons pour preuve qu'aucun agent communal d'ethnie tikar n'exerce dans aucune commune de Fouban ou ailleurs, fût-il planton. Sur le plan socio-politique, avec l'instauration du multipartisme, ces manœuvres vont renaître. C'est ainsi que l'UDC, à dominante bamoun, s'est illustrée à Magba par des actes d'atrocités contre les Tikar. « Nous en voulons pour preuve l'application des villes-mortes de 1991 qui ne visaient que les commerçants tikar et épargnaient les autres ». Depuis de longues dates, l'homme bamoun s'est toujours comporté comme le seul habitant du département. « Cette attitude a pour origine l'ancienne appellation du département Bamoun qui jusqu'aujourd'hui fait croire à certains qu'ils sont la seule entité ethnique reconnue dans le département du Noun ».

Monsieur le Gouverneur, nous vous prions de soutenir nos vœux ardents qui suivent :

1. La désignation d'un sénateur Tikar parmi les trois qui seront nommés dans la province de l'ouest.

2. Qu'on érige l'arrondissement de Magba en département de la Mapé.
3. La désignation du 8 juin 1984 n'ayant pas été homologuée jusqu'à ce jour, nous demandons l'organisation de nouvelles consultations pour mettre fin définitivement à cette vacance qui n'a que trop duré.

Dans le département du Noun, la minorité Tikar de Magba reste attachée à la politique du renouveau que prône son Excellence Paul Biya, Président de la République et Président national du RDPC.

A cette liste de récriminations il convient d'ajouter la forte immigration récente des pêcheurs nordistes autour du barrage de la Mapé qui, aujourd'hui, a perturbé les équations démographiques et les équilibres sociologiques de la localité, au détriment des Tikar devenus encore plus minoritaires dans leur terroir.

### ***De la tutelle pesante de la royauté bamoun***

Au XVI<sup>e</sup> siècle vraisemblablement, se produit un événement majeur: à la suite d'une dispute de trône, le prince tikar Nchare Yen quitte Bankim avec une armée de partisans, conquiert ou rallie des populations trouvées sur place et fonde un petit royaume qui a pour capitale l'actuelle ville de Fouban, s'étendant tout autour du chef-lieu dans un rayon variant de 20 à 30 km et occupant une surface approximative de 400 km<sup>2</sup>. Pendant environ deux cents ans, neuf souverains se succèdent à la tête du pays dont la situation territoriale ne change pas. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Bamoun, sous le règne de Mbouombouo, repoussent les Peul venus de l'Adamaoua ; contre les Bamiléké, ils guerroient et portent leurs frontières au Noun et au Mbam, absorbant un effectif de population plus élevé que le leur. Le royaume s'étendit ainsi, atteignant la taille qu'il conservera dans toute la suite de son histoire. Les Bamoun réussirent donc à constituer un royaume, mais ce passage se fit dans la violence. Or une grande partie de la population n'accepta pas cette domination brutale et préféra émigrer, ce qui provoqua un vide démographique encore visible aujourd'hui. Les chefs conquis le furent dans une telle situation d'inégalité qu'ils perdirent la plupart de leurs fonctions et ne purent maintenir un minimum d'autonomie. Ils furent ravalés au rang de simples notables (Tardits 1973:39, 1992:674 ; Dubié 1957:338 ; Champaud 1972:327).

Ce système manifeste ainsi une grande originalité par rapport à ses homologues bamiléké et bamenda dominés par les chefferies (Warnier 1993:202-203). En fait, les chefs conquérants bamoun ont su acquérir et utiliser un pouvoir mystique et, à la faveur de ce pouvoir, ils ont pu appliquer une habile politique d'unification. Le respect dû au chef sacré était nécessaire pour faire admettre la politique audacieuse exigée par la fusion en un seul peuple de nombreuses fractions subjuguées par Nchare Yen et ses successeurs. Le problème était double : il fallait assimiler les peuples conquis, mais en même temps organiser une vie



politique suffisamment active et centralisée pour éviter que des morcellements ou des sécessions ne remettent en question à chaque génération les résultats acquis. Mais il ne suffisait pas de conquérir une vaste région et d'en faire un tout cohérent. Il fallait encore lui donner une organisation intérieure assez solide pour résister aux tendances décentralisatrices. La recherche d'un pouvoir absolu et centralisé semble avoir été une préoccupation des rois (Binet 1957:400-409).

Devant leur politique d'unification, les souverains bamoun n'ont pas cru combattre ou assimiler les Tikar, pour des raisons liées à leurs origines communes sûrement. S'il y eut eu antagonisme entre les deux groupes, les Tikar auraient soit émigré, soit se seraient soumis, abandonnant leur parler originel comme tous les autres communautés, et ne constitueraient pas aujourd'hui une minorité ethnique du département du Noun. Mais malgré ce contrat historique de bonne intelligence entre la royauté bamoun et les Tikar, ces derniers restent sous la juridiction des souverains bamoun, gage de l'intégrité et de la souveraineté du royaume. La paix coloniale qui va fixer et délimiter les frontières des groupes ethniques va avaliser ces arrangements politico-institutionnels. Cet édifice sera toutefois ébranlé et bouleversé par les Français sous le règne du sultan Njoya quand en 1923, ceux-ci détrônent le roi et érigent le royaume bamoun en douze chefferies supérieures de groupement. A leurs têtes, sont mis un Tikar à Magba dans le groupement Magba, et 11 Bamoun, conseillers du royaume, frères du roi, grands serviteurs, appelés chefs de « région », de véritables agents de l'administration. A la mort de Njoya en 1933, une question se posa: la royauté devait-elle être maintenue ? Les Bamoun furent discrètement consultés et répondirent par l'affirmative. L'administration se rangea à l'idée qu'un « roi » qui ne représenterait plus qu'une autorité morale pourrait faciliter sa politique. Néanmoins, par l'exemplarité de ses démarches, son successeur Njimoluh Seidou accédera aux hiérarchies instituées dans l'Etat moderne. Nous avons montré clairement comment, sous Njimoluh, une coalition hégémonique liera la royauté bamoun au pouvoir central, attestée par la concentration et la convergence de l'essentiel des ressources politiques, économiques, sociales et culturelles du royaume bamoun en faveur du palais de Foumban (Mouiche 2005:chap. 6).

Ce monopole de la scène politique locale par la royauté bamoun plonge ses racines dans la période coloniale ; elle va s'aggraver sous les régimes des présidents Ahidjo et Biya dans une sainte alliance conservatrice. Et au regard de ce patrimoine relationnel, le sultan Seidou faisait figure de cacique sur l'échiquier politique local bamoun, c'est-à-dire un leader qui contrôle la quasi-totalité des ressources politiques, économiques et sociales d'une zone géographique donnée et qui est implicitement reconnu comme tel par les leaders extérieurs à sa zone. Ainsi attend-on de lui qu'il mobilise les populations pour les cérémonies officielles, qu'il maintienne l'ordre dans sa localité, qu'il évite des scandales et les agitations pouvant inquiéter le pouvoir central, qu'il véhicule la propagande du régime et canalise le vote des populations (Fogui 1990). André Ayissi Eyebe

concluait à une sorte d'« Etat dans l'Etat » dans son rapport de stage de l'ENAM (1980:11) ; réalité par laquelle il caractérisait l'existence de celui qu'on appelait le « roi des Bamoun », dans la mesure où son ombre planait sur tout le département du Noun et il pesait d'un poids déterminant dans la conduite de ce département. C'est aussi dans ce même registre que Roger-Gabriel Nlep (1986:242) estime que « pendant longtemps, le département Bamoun, devenu en 1981 département du Noun, a caractérisé un exemple assez significatif du rejet du commandement extérieur ». Car, poursuit-il, « malgré la nomination d'un préfet à la tête dudit département, celui-ci est demeuré sous le commandement direct du sultan et le préfet n'a souvent été qu'un interlocuteur entre le roi des Bamoun et la haute hiérarchie administrative ».

Le royaume bamoun étant un « Etat dans l'Etat », l'impératif de l'intégrité territoriale dudit royaume n'étant pas négociable, dans la perspective des relations interethniques, quelle sera la politique du sultan Seidou vis-à-vis des Tikar dont la singularité linguistique et culturelle pourrait déboucher sur des tendances dysfonctionnelles, centrifuges et subversives de l'ordre traditionnel bamoun, si celle-ci n'est pas contenue ? Le Cameroun étant un Etat souverain et indépendant, avec comme credo l'unité et l'intégration nationales, comment le sultan Seidou va-t-il assurer cette intégrité territoriale du royaume sans susciter des ressentiments parmi les Tikar et s'aliéner le pouvoir central ? Fin tacticien, notre monarque va user de plusieurs stratagèmes machiavéliques pour mettre aux pas les Tikar : premièrement, il envoie son frère Adamou Pokassa, cumulativement avec ses fonctions d'adjoint au roi, résider comme véritable proconsul bamoun à Magba ; sous la diligence du roi, ce dernier organise une colonisation agricole bamoun, bamiléké mais aussi bamenda, dans la région. Selon Jacques Champaud, « celle-ci visait à grossir la population dont Pokassa avait reçu la charge et à développer son canton (Champaud 1983:134-135) ». Magba a continué ainsi à recevoir des colons. L'arrondissement a vu en effet sa population passer de 7390 en 1967 à 15 554 en 1976, soit une croissance moyenne annuelle de plus de 8,6 pour cent, très supérieure aux 3,2 pour cent qu'a connus durant cette période l'ensemble de l'arrondissement de Fouban (Champaud 1983:145).

Pour établir sa suzeraineté sur les Tikar, Pokassa crée dans cette ville une chefferie bamoun, Magba 1, dont il prend la tête. Cette création est tout un symbole, Magba 1 étant assis sur le ressort territorial de la chefferie tikar Magba (depuis lors Magba 2). Par ce statut de chef de village, Adamou Pokassa renforce sa position en accédant au fauteuil de maire de la commune-chefferie de Magba nouvellement créée. Nous sommes en 1955.<sup>3</sup> Le deuxième jalon a trait à la récupération par la royauté bamoun de la direction du groupement Magba créé en 1923, lors de la crise entre le sultan Njoya et l'administration française, mais dirigé par un chef tikar. La position de chef de village assure à Adamou Pokassa l'éligibilité aux fonctions de chef dudit groupement, à l'instar des chefs tikar. C'est donc sans surprise qu'à la mort de Fonté, le chef du village Manté et

chef supérieur du groupement Magbar, ce pas est franchi en 1958 avec l'élection de Pokassa Adamou comme chef supérieur, en remplacement de Fonté. A en croire nos informateurs tikar lors d'un *focus group*,

Fonté avait en fait été démis de ses fonctions pour exactions contre ses sujets tikar. Il faut se souvenir qu'il y a une grande affinité entre Bamoun et Tikar. Le sultanat, pour parvenir à ses fins inavouées, avait poussé le chef Manté à la faute, en le faisant malmenier ses sujets qu'il passait à tabac, y compris certains chefs. A la suite de ces exactions, le sultan suggéra d'envoyer son frère Pokassa aux Tikar comme chef de groupement.

Depuis lors, tous les chefs supérieurs du royaume sont des Bamoun. Et comme le relevait André Ayissi Eyebe, les chefs supérieurs gardent les liens de vassalité envers le sultan ; ils sont à titre personnel recensés au palais, ils paient leurs impôts à la commune urbaine de Foumban dont le sultan est maire. Et l'on ne saurait négliger le fait que la plupart de ces chefs tirent de l'exploitation de leurs terres, de leur élevage... des revenus substantiels. Il y aurait dans la modification du *statu quo* un manque à gagner certain pour le budget communal du sultan-maire de Foumban (Eyebe Ayissi 1980:11).

Décédé en 1992, le sultan Seidou a comme successeur sa Majesté Ibrahim Mbombo Njoya, un roi toujours omnipotent à cause de ses ressources locales et centrales (ancien ministre proche du président Biya, apparatchik et membre du Bureau politique du RDPC, etc.) (Mouiche 2005:chap. 6). Surtout, la ligne politique d'Ibrahim Mbombo Njoya reste celle de ses ancêtres, c'est-à-dire la préservation de l'intégrité territoriale du royaume bamoun. C'est donc logiquement qu'en fin stratège il s'est investi depuis son accession au trône pour persuader Vessah Tiani Olivier, fils et successeur de feu Pokassa Adamou, homme d'affaires résidant dans le littoral, d'amorcer un retour à Magba, pour en susciter à terme un crédit social convertible en cas d'élections, en dividendes politiques. En 2002, cette stratégie bien huilée a porté des fruits en assurant l'élection de Vessah Tiani Olivier comme maire de Magba, sous la bannière du RDPC. Cet exploit a été réédité en 2007. Reste un autre caillou dans la chaussure du sultan des Bamoun: la chefferie supérieure Magba, toujours vacante depuis la mort de Pokassa Adamou en 1975.

### ***Des luttes entre Tikar et Bamoun pour le contrôle de la chefferie supérieure Magba***

Selon André Eyébe Ayissi, l'appui du sultan (Seidou) à un candidat au poste de chef de groupement s'est jusqu'ici avéré déterminant pour la succession de celui-ci à un chef défunt. Or « il s'est trouvé des cas où le successeur pressenti ou retenu par le sultan au sein de la famille du chef défunt (ou même plus largement au sein de la famille royale) n'a pas réuni l'assentiment et le soutien des populations concernées ; et il n'a pas été intronisé ». « L'insistance du sultan

dans ce contexte aurait pu entraîner des manifestations susceptibles de porter des troubles graves à l'ordre public ». C'est le cas du groupement Magba-Tikar, « où les populations en majorité tikar se sont opposées à la désignation du fils du défunt comme successeur de son père dans les fonctions de chef de deuxième degré. Ils réclament pour cette succession le choix d'une personne prise parmi les leurs et qui exercent le commandement traditionnel de longue date. La vacance de ce poste s'y poursuit encore depuis 1975 » (Eyebe Ayissi 1980:11).

Ce que l'on sait des entretiens que nous avons menés à Magba, c'est qu'en 1924, lorsque l'administration coloniale française dépose le roi Njoya et balkanise le royaume bamoun en 12 chefferies supérieures, on en crée une tikar, le groupement Magba (avec 12 villages dont 2 bamoun), confié à un chef tikar, le chef Fonté de la chefferie Manté. De sources concordantes, ce dernier s'était révélé décevant aux yeux de ses frères tikar ; c'était un potentat cupide et avide de pouvoir qui ne rechignait pas à administrer des bastonnades à ses sujets, y compris des chefs de village. En plus, à l'époque existaient des rivalités et luttes hégémoniques entre les chefs tikar qui ne voyaient pas d'un bon œil qu'un de leurs pairs eût été promu au rang de chef supérieur. Aussi, quand Fonté meurt en 1954, les Tikar sollicitent-ils l'arbitrage du sultan bamoun Njimoluh Seidou en exprimant le vœu que le nouveau chef supérieur ne soit pas un ressortissant de leur communauté, mais un Bamoun. Ce qui fut fait avec la nomination de Nji Pokassa Adamou en 1958, cumulativement avec ses fonctions d'adjoint au sultan. A son tour, Nji Pokassa meurt en 1975. Or les contextes ont changé : les Tikar s'estiment de plus en plus voués aux gémonies par les Bamoun ; mieux, ils font valoir que la nomination d'un chef supérieur bamoun n'avait été pour eux qu'un pis-aller, en attendant de trouver un consensus au sein de leur communauté, qu'il faut revenir au *statu quo ante*. Mais pour le roi des Bamoun, il fallait à jamais sauvegarder l'unité du royaume qui passait par la nomination d'un chef supérieur bamoun.

Entre 1975-1984, les chefs tikar ont pris conscience de la mesure des enjeux et de l'erreur commise en 1958. Ils se réunissent à Mamboko et décident de reprendre les choses en main. Reste une équation à résoudre : à qui remettre les rênes du groupement ? Au successeur de Fonté comme dans le passé ? L'on ne s'accorde pas sur son nom parce qu'il est malade. L'on propose le chef de Mamboko mais ce dernier décline l'offre au motif qu'il est déjà très âgé. Le chef-lieu de l'unité administrative et du groupement étant Magba, les participants orientent leur choix sur le chef de Magba 2 ; une fois de plus, Fongba se rétracte au motif qu'il ne peut trahir son amitié avec le sultan Seidou. Reste une tête brûlée en la personne de Fonda, le chef de Manda. Ce dernier prend son courage et accepte d'assumer, si on lui accorde la confiance, cette charge de chef de groupement. Dès ce moment, il ouvre une fronde contre le sultan Seidou. 1981, un décret présidentiel vient en ajouter à cette défiance envers le sultan, en consacrant formellement la chefferie supérieure Magba comme groupement Magba-Tikar. Voyant ainsi le tournant des événements en sa défaveur,

le sultan Seidou a voulu introniser quelqu'un qui lui était docile. Aussi, accordera-t-il sa préférence au chef Fongba. Fonda s'y oppose et déclare sa candidature. Constatant que son poulain Fongba n'était pas à même de l'emporter, le sultan va susciter une troisième candidature tikar, celle du chef de Mambougam, à l'effet de fragiliser le chef de Manda.

Le vote a lieu le 4 juin 1984, sous la diligence du préfet du Noun. Au départ, le collège électoral est formé de 14 votants : 12 chefs tikar et deux chefs bamoun ; mais au moment du vote, le sultan va enjoindre aux deux chefs bamoun de se retirer pour laisser les Tikar choisir leurs chefs parce que, dit-il, il s'agit « d'une affaire Tikar-Tikar ». A l'issue de la consultation, Fonda sort victorieux par six voix contre cinq pour Fongba et un pour le chef de Mambougam. Si le sultan n'avait pas commis l'erreur d'exclure du jeu électoral les deux chefs bamoun, il leur aurait donné des consignes de vote, et ceux-ci auraient fait infléchir l'issue du scrutin en faveur de Fongba, son poulain. Les lendemains de cette élection n'ont cependant pas été promoteurs pour les Tikar, nonobstant la victoire d'un membre de leur communauté, parce que l'acte du ministre de l'administration territoriale qui devait entériner ce choix et consacrer juridiquement la nomination de Fonda comme chef supérieur du groupement Tikar n'a jamais été prononcé : un blocage certainement ourdi par le palais de Foumban. Aussi la vacance continue-t-elle jusqu'aujourd'hui. Cette élection avait d'ailleurs brouillé les rapports entre le préfet et le roi des Bamoun. L'administration se trouvait ainsi coincée entre deux forces aux positions diamétralement opposées : le marteau du sultan et l'enclume des Tikar. En plus, le vaincu de cette consultation, le chef Fongba, jusqu'à sa mort, contestait le leadership du chef Fonda au motif que ce dernier réside en zone rurale et ne saurait prétendre assumer les responsabilités de chef supérieur à Magba, ville située dans le ressort territorial des chefferies Magba 1 et 2. A un moment, le sultan avait voulu que le ministère de l'administration territoriale annule ces élections en poussant Fongba à initier une lettre de protestation ; cela fut vain, puisqu' une annulation n'aurait été possible qu'au cas où il y aurait eu irrégularité. « Le silence observé par le ministère sur la suite à donner à cette consultation nous frustre en permanence. Il faudrait tout simplement procéder à de nouvelles consultations. Toutefois, il y a un accord de principe parmi nous que ce poste devra revenir à un chef tikar », ressassent à l'envi les Tikar. Ce qui est envisagé à présent est la division du groupement Magba en deux, un Tikar et un Bamoun.

### ***Une forte immigration de pêche récente perturbatrice des équilibres sociologiques***

Le lac de retenue de la Mapé, conçu en 1982, a été mis en eau à partir de juillet 1987. Ce barrage a été construit sur le cours inférieur de la Mapé, où la côte de l'eau, à l'étiage, était 690 m. Le niveau maximal du lac de retenue est de 715 m. En fait, il ne sera atteint que quelques semaines par an (Hurault 1989:27-41).

Cette retenue est l'un des vastes barrages qui alimentent le barrage hydraulique d'Edéa en temps de besoin, en faisant remonter, en saison sèche, le niveau de la basse Sanaga, où se trouvent les installations hydro-électriques. Elle couvre près de 550 km<sup>2</sup> et s'étend sur trois régions du Cameroun : l'Adamaoua, qui comporte la plus grande partie de la réserve, mais entièrement localisée dans l'arrondissement de Bankim ; l'Ouest, plus précisément l'arrondissement de Magba, dans le département du Noun, avec une superficie de la réserve moins importante que la première, mais qui a comme atout de posséder l'un des plus grands marchés de poissons de la région (Matta-barrage) ; enfin, la région du Nord-Ouest, avec une infime partie du barrage alimentée uniquement en saison des pluies.

Le barrage a actuellement une capacité de 3,3 millions de m<sup>3</sup> d'eau, avec l'inondation des terres et villages des autochtones, déguerpissement, puis indemnisation. Son existence a attiré des communautés d'origines diverses venues soit pour pratiquer l'agriculture, l'élevage, mais surtout les pêcheurs venant des autres plans d'eau du Cameroun : Lagdo, Bakaou, Bamendjin. Par ordre, on a assisté à une arrivée massive, en 1987, des Mousgoum, puis des Arabes Choa, populations originaires de l'Extrême-Nord du Cameroun ; des Maliens en 1988, des Nigériens provenant de Bamendjin et Tibati en 1989. D'autres communautés se sont installées par la suite, ce qui donne près d'une vingtaine d'ethnies à la Mapé aujourd'hui. Des campements de pêche naissent en désordre et il n'y a pas de véritables chefs locaux plus près des bords, l'inondation ayant repoussé les villages des autochtones à près de 10 km de la retenue. Ces communautés se côtoient sans vraiment se connaître, transférant parfois à la Mapé les vieux litiges ethniques provenant du voisinage de leurs villages d'origine. Les campements de pêche (128 dénombrés) s'organisent autour des groupes ethniques avec des normes relevant du référent identitaire (ethnie d'origine, village d'origine), sans intégration des normes administratives.

Cette mosaïque, la pluralité et la diversité des intérêts, des représentations divergentes de la gestion des espaces et les multiples incompréhensions qu'elles suscitent, ébranlent la cohésion sociale. Elles créent ensuite des tensions et conflits permanents entre ethnies autochtones et les allogènes, d'une part, et, d'autre part, entre membres des communautés ethniques nordistes ayant de vieux antécédents (Arabes, Mousgoum et Kotoko), entre éleveurs et agriculteurs, entre pêcheurs de types de pêche différents (les Nigériens pratiquent une pêche qui est contestée par tous les autres, etc.). Plusieurs de ces situations conflictuelles ont débouché sur des accidents et des affrontements interethniques entraînant parfois des morts d'hommes. Les réglementations coutumières et étatiques d'accès et de partage des ressources, de contrôle des espaces halieutiques, des terres cultivables et de pâturage ne sont pas respectées.

Face à cette situation, il devenait pressant et préoccupant de trouver des voies et moyens pour une gestion durable des conflits de la Mapé, à en croire patrice Bigombe Logo. Saisi par l'Unité de Coordination Nationale (UCN) du Cameroun, le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pê-

che (PMEDP) a effectué une mission conjointe en juin 2000, avec pour but de déterminer les actions à mener avec les communautés de pêche de cette retenue. A l'issue de la mission, il s'est dégagé que l'UCN et la Direction des pêches se doivent d'orienter leurs interventions au niveau de la Mapé vers l'élaboration d'un plan d'aménagement afin d'aider les parties prenantes à s'organiser et à mettre en place un processus de co-gestion du plan d'eau.

Les études et missions effectuées sur le site en novembre 2000 (enquête-cadre et étude socio-économique), en mars 2001 (diagnostic participatif et atelier de formation pour l'analyse des moyens d'existence durables) et en octobre 2001, ont fourni des éléments pour identifier et cadrer les interventions autour de la retenue, avec les acquis portant essentiellement sur :

- l'existence de plus de 4 000 pêcheurs répartis dans 128 campements autour de la retenue, tous commandés par un *Djaorab* (notable chez les Nordistes) quasi indépendant des chefs locaux;
- l'existence de plus d'une vingtaine d'ethnies (Mousgoum, Arabe Choa, Kotoko, Bamoun, Tikar, Bayou, etc.);
- l'existence d'une vingtaine de chefferies traditionnelles se réclamant toutes propriétaires du plan d'eau bien que n'ayant aucun contrôle sur lui ;
- l'utilisation d'une multitude d'engins de pêche associés à des pratiques parfois illicites ;
- stratégie de moyens d'existence basée sur la surexploitation des ressources ;
- l'existence de 63 pour cent de pêcheurs/agriculteurs et de 28 pour cent de pêcheurs/éleveurs.

C'est donc une situation marquée par le pluralisme, c'est-à-dire un ensemble de situations où plusieurs groupes sociaux coexistent et sont rendus interdépendants par l'existence d'un système institutionnel et juridique commun: pluralisme des acteurs, pluralisme des registres juridiques communautaires, pluralisme de représentations et de titres sur les espaces halieutiques et les terres environnantes, pluralisme d'intérêts et de logiques d'action. Tout ceci pose aux Tikar de nouveaux défis, au nombre desquels le poids électoral et les droits politiques de ces nouveaux allogènes, dans l'exercice de leurs capacités citoyennes, tant ceux-ci sont susceptibles de favoriser ou de protéger leurs intérêts économiques. La question est simple : peut-on concilier citoyenneté et allochtonie dans l'espace public villageois ? Ce qui est sûr, les indices de l'émergence des citoyens allogènes (Bamiléké, Anglophones et pêcheurs venus de la partie septentrionale du pays) et l'aménagement d'un espace pour la politique locale sont décelables dans les luttes pour les postes politiques à Magba.

### **Les acquis et pertes de l'influence politique tikar**

En partant de notre déterminant principal de la participation politique des minorités ethniques qui reste le contrôle de l'exécutif communal, il convient de

rappeler que c'est en 1977 qu'a été créée la commune rurale de Magba. Avant cette date, Magba faisait partie intégrante de l'ex-commune rurale de Foumban (anciennement commune de moyen exercice jusqu'à l'harmonisation communale de 1974). Dans cette mairie rurale de Foumban, Magba était représenté par Nji Pokassa Adamou alors chef supérieur du groupement Magba et adjoint au sultan-roi des Bamoun. Ce dernier a, par ailleurs, été maire de la « commune-chefferie » de Magba de 1955 à la disparition de ladite collectivité territoriale, à la veille de l'indépendance en 1959. La mort de Nji Pokassa Adamou, en 1975 et la création de la mairie de Magba en 1977 vont sonner le glas de l'hégémonie bamoun et ouvrir la voie à l'émergence politique des Tikar. Aussi, jusqu'à récemment, Tikar et Bamoun se partageaient-ils de manière exclusive mais inégale les trois charges de l'exécutif communal de cette ville : aux Tikar, deux postes : celui de maire et de premier adjoint ; aux Bamoun, le fauteuil de deuxième adjoint. La seule exception vient de la période de 1977 à 1985 où ce sont les autorités administratives (sous-préfets ou chefs de districts) qui étaient des magistrats municipaux.

**Tableau 2 :** Distribution ethnique des postes de l'exécutif municipal de Magba sous le parti unique

Législature communale	Maire ou administrateur municipal	Adjoints au maire	Origine ethnique des adjoints au maire
1977-1985	Sous-préfets/administrateurs municipaux	- Yaka Simon, A1	- Tikar
		- Njipugueu Tawat Mama, A2	- Bamoun
1985-1987	Yaka Simon	- Fonte Nkouo Benjamin, A1	- Tikar
		- Njipugueu Tawat Mama, A2	- Bamoun
1987-1988	Yaka Simon	- Mbouen Pierre, A1	- Tikar
		- Njikam Amidou, A2	- Bamoun
1988-1991	Bouekimi Christophe	- Mbouen Pierre, A1	- Tikar
		- Njikam Amidou, A2	- Bamoun
1991-1995	Bouekimi Christophe	- Mbouen Appolinaire, A1	- Tikar
		- Njikam Amidou, A2	- Bamoun
1995-1996	Mboueng Appolinaire	- Fonte Nkouo Benjamin, A1	- Tikar
		- Njikam Amidou, A2	- Bamoun

**Source :** Archives de la Mairie de Magba et compilation de l'auteur.

Seulement, nous a prévenus Blalock (1967), la présence relativement importante des minoritaires au sein des structures décisionnelles peut être perçue comme



une menace pour les majoritaires. Cela entraîne du coup un accroissement du conflit. L'apparition de ce type de relation fondé sur la menace potentielle que provoque la présence de minoritaires au sein des sphères décisionnelles entraînerait une fermeture de la part des majoritaires et un affaiblissement du pouvoir des minoritaires. Dans le cas de Magba, depuis le retour au multipartisme au Cameroun, et quelle que soit la majorité qui gère la mairie (l'UDC entre 1996-2002 et depuis 2002, le parti au pouvoir, le RDPC), le poste de maire a glissé bruyamment entre les mains des Bamoun, le groupe dominant, contrôlant déjà les huit autres mairies du Noun. Les Bamoun ayant abandonné le poste secondaire de deuxième adjoint dont ils avaient le monopole, l'on se serait attendu qu'en retour, les Tikar s'en adjugent en compensation celui de premier adjoint. C'est ignorer l'irruption sur la scène politique locale d'un troisième larron constitué des groupes ethniques cette fois-ci allogènes : les Bamiléké, les Anglophones et les Nordistes. Ces derniers, forts de leur incontournable poids démographique et donc politique, sont passés maîtres pour le contrôle du poste de deuxième adjoint. Reste aujourd'hui aux Tikar leur éternel poste de premier adjoint. Certes, ainsi que nous l'avons vu dans le cas des Mbo de Santchou, être autochtone permet d'avoir accès à un réseau de relations relativement durable et de disposer d'une légitimité. La densité de ce réseau et la grandeur de cette légitimité sont fonction du degré d'autochtonie et des autres capitaux détenus par un agent ou un groupe. Cependant, il ne suffit pas de valoriser son ancrage dans une localité pour que toutes les portes s'ouvrent, les circonstances peuvent pondérer l'effet de l'appartenance et bénéficier au plus grand possesseur de capitaux (sociaux, économiques ou symboliques) même s'il n'est pas identifié comme autochtone (Hilgers 2001).

**Tableau 3 :** Répartition ethnique des postes de l'exécutif municipal de Magba depuis 1996

Législature municipale	Maires et apparentement politiques	Adjointes au maire	Origine ethnique des adjointes au maire
1996-2002	Limfop Illiassou <b>UDC</b>	- Limi Adamou, A1 - Fotso Ernest, A2	- Tikar - Bamiléké
2002-2007	Vessah Tiani Olivier <b>RDPC</b>	- Nkoumnie Lazare, A1 - Ngoni Hassan, A2	- Tikar - Arabe Choa
2007-2012	Vessah Tiani Olivier <b>RDPC</b>	- Mbouenyie Benjamin, A1 - Mme Ngalim Adama, A2	- Tikar - Bansa (Anglophone)

**Source:** Enquêtes et compilation de l'auteur.

Même au sein du conseil municipal, les Tikar ont perdu l'initiative en laissant des plumes. Sous le parti unique, ils constituaient la moitié des conseillers, sur la base d'une clé de répartition qui était la suivante : 10 Tikar, 8 Bamoun et 2 Bamiléké (Voir tableaux 4 et 5 ci-dessous). Depuis le retour au multipartisme, ils sont devenus minoritaires au sein d'un conseil qui compte maintenant 25 membres (cf. Tableau 6). Les Tikar semblent même fortement représentés, avec neuf membres dans ce conseil de 2007 à 2012 parce que totalement contrôlé par le RDPC ; car, ainsi que nous le verrons dans la troisième section de ce chapitre, dans l'assimilation structurelle des groupes ethniques de l'arrondissement de Magba par les partis politiques, seule la liste RDPC affiche une posture assez équilibrée. Dans les rangs des entreprises politiques de l'opposition, ils sont généralement réduits à une portion congrue. Cette attitude de l'opposition procède, il est vrai, de leur méfiance à l'égard des Tikar qui ont opté pour une stratégie de jeu non variable dans le marché politique local, en se constituant en un monolithe quasi acquis au RDPC, à l'image des Mbo de Santchou. Ils seraient donc davantage sous-représentés logiquement si l'opposition venait à remporter les municipales à Magba.

Pourtant, toutes les sociétés multiethniques du monde doivent s'efforcer d'assurer la représentation et la participation de tous les groupes de population. Cela est particulièrement difficile dans les pays où un groupe a traditionnellement dominé ou bien dans lesquels d'autres ont été exclus des affaires publiques en raison de leur ethnie ou de leur religion. Il n'est pas indispensable que les minorités soient représentées par leur propre parti politique tant qu'elles jouissent de droits égaux, que leurs intérêts et leurs besoins soient pris en considération et qu'elles puissent s'intégrer dans les grands partis politiques. En fait, un système politique dans lequel des partis ou des hommes politiques sont explicitement affiliés à des groupes ethniques, religieux ou culturels a généralement pour effet de diviser la société et d'exacerber les clivages sociaux en marginalisant ou en excluant certaines communautés au profit d'autres. Malheureusement, telle est la politique du parti unique dont ont hérité beaucoup de pays africains. Si la plupart des pays en voie de démocratisation ont adopté des lois qui encouragent la formation de partis politiques à larges assises, l'affiliation politique et la manière de voter sont encore dans bien des cas influencées par l'appartenance à un groupe ou à un autre.

**Tableau 4 :** Distribution ethnique du conseil municipal de Magba de 1977 à 1982

Tikar	Bamoun	Bamiléké
Ngbe Moussa Isidore	Tawat Njipugeu Mama	Emtcheu André
Mbouen Pierre	Fochivé Nicodème	Simon Louis
Gnegue Daniel Mohaman	Nkouombe Njipekekue Alima	
Mbouanwang Philippe	Yamfah Zakari	
Mfain Thomas	Mbebon Amadou	
Nywe Benjamin	El Hadj Pempeme Ousmanou	
Njissale Edouard	Nfenjou André	
Mfonda Ntoh Adamou	Nsangou Vait Adamou	
Thowe Louis Marcel		
Yaka Simon		

**Source :** Délibération n° 04/D/CR/Mab du 3 décembre 1979 portant création d'un syndicat des communes dans le département Bamoun à Fouban. Archives communales de Magba.

**Tableau 5 :** Distribution ethnique du conseil municipal de Magba de 1987 à 1996

Tikar	Bamoun	Bamiléké
Bouekimi Christophe	Tawat Njipugeu Mama	Mvengong Pascal
Mbouen Pierre	Nfenjou André	Same Joseph
Mfonda Ntoh Adamou	Njandoum Issiaka	
Thowe Louis Marcel	Nkouombe Njipekekue Alima	
Mfogba Mama	Njianga Aliyou	
Lami Joseph	El Hadj Pempeme Ousmanou	
Ngnimi André	Njikam Amidou	
Mfonté Nkouo Benjamin	Nfonzié Inoussa	
Mbouanwang Philippe		
Mboueng Appolinaire		

**Source :** Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, séance du 13 février 1989. Archives communales de Magba.

**Tableau 6 :** Distribution ethnique du conseil municipal (RDPC) de Magba de 2007 à 2012

Tikar	Bamoun	Autres (Bamiléké, Nordistes et Anglophones)
Ngamon III Soulé	Vessah Tiani Olivier Issa	Mouafo Tsayo Paul
Mbouenyie Benjamin	Nkouya Christine	Mme Ngalim Adama
Mbouen Dieudonné	Ngoungouo Mama	Djibril Mahamat
Kounjie Lazare	Lipe Yacouba	Gadou Abakar
Lame Joseph	Mfouakwet Seidou	Takam David
Ngbayi Simon	Mboum Mariatou	Abakachi Abakalla

Nondjie Oumarou	Mbouombouo Inoussa	Nwenfongnu Payos
Tamejou François	Moundou Issiaka	Emtcheu Béatrice
Wankom Bernard		

**Source :** Enquêtes et compilation de l'auteur.

Les Tikar ont toutefois le monopole du siège de député de la localité depuis 1988, date à laquelle Magba a commencé à bénéficier d'une représentation parlementaire à la suite de l'augmentation du nombre de sièges de la circonscription électorale du Noun. Avant cette date, tous les députés du Noun étaient Bamoun. Les Tikar contrôlent également la présidence de la Section RDPC Noun Nord créée après l'éclatement en 2002, de la grande Section du Noun, en six sections ; aux Bamoun, la présidence de structure locale de l'UDC et aux Bamiléké, celle du SDF, dans un contexte de crispation identitaire qui fait chevaucher appartenance ethnique et apparemment politique.

**Tableau 7 :** Liste des députés de Magba

Législature	Députés	Apparetements politiques
1998-1992	Njissale Edouard	RDPC (parti unique)
1992-1997	Nboueng Appolinaire	RDPC (boycott UDC)
1997-2002	Yaka Simon	UDC
2002-2007	Limi Seidou	UDC
2007-2012	Nsah Moussa	RDPC (découpage spécial)

**Source :** Enquêtes et compilation de l'auteur.

### Les déterminants de l'affaiblissement politique des Tikar

Comme l'on sait, c'est bien au moment où s'opèrent l'apparente libéralisation du vote et la constitution de nouvelles alliances politiques, que les discours valorisant un ancrage autochtone gagnent en importance. Chacun de ces aspects directement liés au processus de décentralisation (élections municipales, transformation des pouvoirs locaux) renvoie à sa manière à l'histoire du peuplement et du développement de localités. Les campagnes électorales et l'organisation des suffrages s'appuient sur des groupes qui, par leur densité, leur nombre, leur capital symbolique, social et économique ont une incidence sur la localité. Le vote engendre parfois la reconfiguration des rapports de force (Hilgers 2011). Dès lors, comment les déterminismes démographique, socioéconomique et politique jouent-ils à la défaveur des Tikar de Magba, contrairement aux Mbo de Santchou ? L'affaiblissement politique des Tikar à Magba s'explique par leur équation démographique défavorable et, dans la perspective élitare, un déficit qualitatif et quantitatif de leadership. Ces deux lourds handicaps fragilisent leur assimilation par les partis politiques, l'UDC, le RDPC et le SDF notamment, dans leurs stratégies électoralistes. Ces propos d'un informateur tikar, militant du RDPC, sonnent

comme un aveu d'impuissance quand on sait que la quasi-totalité de l'électorat tikar est acquis à ce parti :

La démocratie est venue nous affaiblir. Car, aujourd'hui, quand on parle de démocratie, on sous-entend que quelqu'un qui habite quelque part conquiert des postes politiques... Nous avons une faible capacité économique. Nous n'arrivons en outre pas à nous entendre sur notre représentativité lors de la confection des listes de candidatures et même lors du vote de l'exécutif communal ; pourtant, c'est nous-mêmes qui confectionnons les listes. Dans la liste RDPC en 1996, nous avons 12 Tikar ; 11 en 2002 et 9 en 2007... Ceux qui exigent d'être pris en compte sont les Yamba, Mousgoum, Arabes et Kotoko. De toutes les façons, par souci de gagner les élections, nous ne pouvons pas faire la part belle à nous Tikar.

La faiblesse des ressources mobilisables chez la plupart des groupes ethniques minoritaires crée un sentiment d'infériorité qui peut freiner leur participation, assure Mancur Olsen (1970). Les gens plus pauvres sont nettement plus susceptibles de préférer l'approche consensuelle de la prise de décision caractérisée par une « discussion jusqu'à ce qu'il y ait accord » sur un point de vue collectif et unanime. L'unité sociale et le consensus politique sont manifestement des instruments de valeur dans des sociétés où les différences politiques peuvent facilement se traduire en conflit et en violence. On peut d'ailleurs arguer que, en tant que procédure politique, le consensus n'est pas moins démocratique qu'une compétition ouverte. Il est cependant difficile de faire valoir que l'absence de différences, de pluralisme et d'opinion minoritaire est cohérente avec la démocratie. On peut donc dire que les Africains plus pauvres semblent moins désireux que les Africains nantis de se risquer à la valeur démocratique essentielle qu'est la tolérance politique (Bratton 2006:47). Dès lors, la mobilisation doit être abordée en fonction de l'environnement sociopolitique dans lequel s'inscrivent les groupes et les individus (Tilly 1978). Car, si on ne peut nier que la présence ou l'absence de ressources socioéconomiques chez certains groupes et leur éventuelle mobilisation soit un facteur déterminant de l'action politique des minoritaires, il reste que cette action n'est possible que si les majoritaires acceptent ou sont contraints de délaïsser quelque peu leurs prérogatives et d'accorder aux minoritaires un accès aux lieux du pouvoir (Arcand 2003:23-25).

### ***Une équation démographique défavorable***

Pour évaluer le poids démographique des Tikar et, partant, celui des autres communautés ethniques de l'arrondissement de Magba, nous recourons, comme dans la première étude de cas sur les Mbo, à des déductions sur les données électorales, faute de données démographiques disponibles et fiables sur la répartition ethnique des populations. Mais contrairement à Santchou où la polarisation ethnique est très forte dans les zones de peuplement, cette tâche est rendue malaisée ici par la mosaïque ethnique et la concentration de plusieurs

communautés ethniques dans certaines zones. Comme le déclarait un chef tikar, Mfonda Ntow Adamou, chef du village Manda aujourd'hui décédé, dans son allocution à l'occasion de la tournée de prise de contact de M. le sous-préfet de l'arrondissement de Magba à Manda du 19 au 20 septembre 2006, « Manda est une localité originalement tikar, mais sa population cohabite pacifiquement avec les Bansos, les Yambas, les Mambilas, les Foulbés, les Bororos, les Mousgoums, les Djoukoum et les Kotokos, sans oublier les Maliens ». Cet exemple d'une chefferie tikar est représentatif de plusieurs zones de peuplement. La commune de Magba concentre ainsi plusieurs communautés en son sein : les Tikar, les Bamoun, Bamiléké, Bansa, Mambila, Kotoko, Yamba, Arabes choa, Mbororo, Foulbé, Kouandja, Wimboum, Mousgoum, etc., mais aussi des Etrangers comme les Nigériens, les Nigérians et les Sénégalais.

Devant cette marqueterie, le multipartisme et la démocratisation ont consacré à Magba une dichotomie faisant chevaucher appartenance ethnique et apparemment politique, même si, avec la routinisation des élections, l'on assiste à une volatilité des tendances électorales des partis de l'opposition (UDC et SDF principalement) en faveur du RDPC. Sur cette base, quatre grands pôles politico-ethniques ont émergé : les Bamoun apparentés en majorité à l'UDC, les Anglophones et les Bamiléké dans le SDF<sup>4</sup>, les Tikar dans leur quasi-totalité derrière le RDPC ainsi que les pêcheurs nordistes. En fondant nos analyses sur cette dichotomie abusive mais proche de la réalité sur les identifications partisans, et en cristallisant de manière quasi exclusive ces mêmes populations sur des aires géographiques déterminées comme monoethniques assorties de quelques pondérations, nous arrivons à la parité démographique suivante à Magba : 40 pour cent des Tikar, 30 pour cent des Bamoun, 10 pour cent de Nordistes, 19 pour cent d'Anglo-Bamiléké et 1 pour cent pour le reste ; soit, pour un total de 9203 inscrits, 2131 Bamoun, 2462 Tikar, 1193 Nordistes et 3117 pour les zones cosmopolites, à dominante Bamoun, Bamiléké, Anglophone et Tikar.<sup>5</sup>

La population de Magba est ainsi très hétérogène et majoritairement non tikar, contrairement à celle de Santchou où l'ossature numérique des Mbo dépasse de loin celle des Bamiléké. Nous le savons, au départ, celle-ci était constituée des Tikar, mais aussi des colons bamoun, bamiléké et anglophones installés par Nji Pokassa Adamou. Avec cet aréopage, les Tikar semblaient en égalité démographique avec ces groupes ethniques réunis. Aussi partageaient-ils à égalité le même nombre de conseillers municipaux avec l'ensemble desdits groupes sous le parti unique, soit 10 Tikar, 8 Bamoun et 2 allogènes, Bamiléké ou Anglophones. Avec le barrage de la Mapé qui a drainé des milliers de pêcheurs venus essentiellement des trois régions septentrionales du Cameroun, les Arabes Choa, Kotoko, Mousgoum, Gbaya, Mambila, etc., l'équilibre démographique de cette localité s'est perturbé. Dans cette perspective, les Tikar qui bénéficiaient prioritairement des fortes positions de pouvoir sous le parti unique sont devenus minoritaires et ne peuvent pas à eux seuls assurer le succès électoral d'un

parti politique, comme leurs homologues mbo de Santchou. Le constat de Lipe Yacouba a toute sa pertinence malgré l'usage abusif par cet auteur du concept de « tribu » en lieu et place de celui d'« ethnie » :

Face à cette situation, les responsables politiques ont, d'une manière malhonnête, pris la tribu comme une arme de combat. C'est ainsi qu'une erreur commise par une personnalité quelconque était attribuée à sa tribu aux fins de sabotage. Le maintien ou l'accès au pouvoir était devenu la préoccupation des groupes tribaux. Les politiciens tikar ont mené une campagne auprès des populations de leur tribu pour les exhorter à maintenir leur pouvoir que les autres tribus veulent arracher (Bamoun, Yamba et Bamiléké), d'une part ; alors que, d'autre part, les Bamoun, Yamba et Bamiléké se sont mobilisés dans les partis d'opposition dans l'objectif de conquérir ce pouvoir longtemps détenu par les Tikar, en expliquant aux leurs que ces Tikar y sont accrochés depuis des années et il faut déjà que les autres prennent part au « partage du gâteau local ».

Il résulte de ce qui précède que le multipartisme a transformé la politique en guerre à Magba et en « champ de tir » où s'affrontent des frères jadis unis et solidaires qui, aujourd'hui, se sont laissés entraîner par l'individualisme, la haine, la discrimination, bref l'égoïsme dont le principe est le rejet de l'autre.

Les élections étant actuellement la seule voie d'expression du peuple, les Tikar minoritaires par rapport à la coalition tribale voient le pouvoir « échapper de leurs mains » au profit des autres. Voici les propos d'une élite tikar :

Les populations tikar se trouvent lésées par le système actuel qui semble privilégier la majorité. Nous pensons que les formations politiques devraient prendre en compte le principe du 'respect des minorités autochtones' sur lequel la nouvelle Constitution a mis un accent particulier. Car à l'allure où vont les choses, le temps viendra où aucun fils tikar n'assumera une fonction dans la localité ; il est vrai que nous sommes minoritaires, mais on ne doit pas nous fouler au pied. Nous sommes tous des fils de cette localité et nul ne peut vivre sans l'autre (Lipe 1998:113-117).

Pour tout dire, il manque aux Tikar de Magba une densité démographique favorable susceptible de se convertir en densité morale pour favoriser, comme chez les Mbo de Santchou, le bénéfice des postes politiques locaux. L'un des effets visibles de ce défaut de densité morale est le manque de solidarité et de discipline de votes parmi les conseillers municipaux tikar. Par exemple, lors du vote du maire en 2002, intervenant à la suite des élections municipales remportées par le RDPC à la majorité absolue, deux candidats étaient en lice : un Bamoun, Vessah Tiani Olivier, et un Tikar, Lame Joseph ; à l'issue dudit vote, le premier l'avait emporté par 17 voix contre 8 pour le second, alors que ce conseil municipal comprenait 11 Tikar. Il est donc clair qu'il y avait eu au moins un report de trois voix tikar au profit du candidat bamoun, un report improbable, voire impossi-

ble, parmi les Mbo de Santchou, très soudés pour défendre leur cause. En 2007, Vessah Tiani Olivier a été réélu par acclamation.

### **Un déficit qualitatif et quantitatif de leadership**

Toute société a besoin d'une classe politique pour s'adjuger soit des trophées politiques, soit une position avantageuse dans l'allocation des postes politiques. Les membres qui composent la strate politique vivent généralement une sous-culture politique qui ne leur est que partiellement commune avec la grande majorité des citoyens. Tout comme les artistes et les intellectuels sont les principaux dépositaires des talents artistiques, des dons littéraires, des connaissances scientifiques d'une société, les membres de la strate politique sont les principaux dépositaires des talents, connaissances et dons politiques. Si, une nuit, les intellectuels devaient disparaître, une société se verrait réduite à la misère artistique, littéraire et scientifique. De même, si la strate politique était détruite, les institutions politiques établies cesseraient pour un temps de fonctionner. Dans un cas comme dans l'autre, la rapidité avec laquelle pourrait se réparer la perte dépendrait de l'air de diffusion qu'auraient pu couvrir au préalable les connaissances élémentaires et les vues fondamentales de l'élite. Cependant, dans une société ouverte où l'instruction générale et l'enseignement critique des citoyens sont largement dispensés, nombreux seraient sans doute les citoyens qui, jusqu'alors demeurés dans la strate apolitique, pourraient tenir le rôle joué par les membres de la strate politique (Dahl 1971:100).

Le développement d'une société repose donc avant tout sur son éducation et sa formation; une citoyenneté informée et active est une population alphabétisée. Rien de cela chez les Tikar et, plus largement, parmi la population de Magba. Outre leur densité démographique défavorable, les Tikar portent un autre lourd handicap structurel : la sous-scolarisation, l'analphabétisme et, en conséquence, l'absence d'élites. Comme le souligne avec raison Lipe Yacouba, Magba est resté depuis des années parmi les localités du royaume bamoun les plus ignorées : cette situation est causée par l'absence de véritables élites sur le triple plan économique, politique, intellectuel, car du parti unique au multipartisme, aucun fils de cette région n'a jamais fait partie d'une haute instance politique (bureau politique, bureau exécutif national, comité central, conseil exécutif, etc.) ni développé à l'extérieur une potentialité économique pouvant permettre à l'opinion nationale ou internationale de penser à son village. Mieux, jusqu'à nos jours, il n'existe aucun haut cadre de l'administration originaire de Magba occupant un poste de responsabilité important dans la fonction publique camerounaise. Or, selon cet auteur, « l'expérience a montré que ce sont les cadres qui constituent les phares et les ambassadeurs d'une localité à l'extérieur » ; lorsqu'ils existent, l'opinion a toujours tendance à se renseigner sur leur origine, ce qui rend visibles leurs localités non sans attirer parfois quelques curieux touristes. Quant à l'éducation, soutient le même auteur, d'ailleurs natif de Magba,



... il nous a été rapporté qu'il existait une seule école à cycle court à Magba. Les parents étaient hostiles à l'école qu'ils appelaient 'l'école du Blanc', car au regard du rendement que fournissaient les enfants dans les travaux champêtres et les distances qui séparaient les villages de l'école, ceux-ci la considéraient comme un objet de rebut. Pour les parents, le vrai trésor restait le sol. L'agriculture était la seule activité 'bénie' et une scolarisation des enfants aurait concouru à la diminution d'une partie de la main-d'œuvre familiale. Cette hostilité vis-à-vis de l'école persiste, les enfants sont aujourd'hui de grands pêcheurs comme l'agriculture n'est plus rentable. L'école reste toujours un mystère et actuellement, dès qu'un enfant obtient le CEPE (Certificat d'études primaires), ses parents ne pensent plus à la suite. Magba reste dès lors la région la moins scolarisée du département du Noun aujourd'hui (Lipe 1998:2, 64 et 66).<sup>6</sup>

Les listes de campagne du parti au pouvoir constituent la vitrine des élites des communautés ethniques, comme souligné aux deux chapitres précédents. A cause de ce déficit de leadership tikar et, plus largement, des originaires de Magba, tous les chefs de délégation RDPC de Magba désignés par le Comité central, que ce soit pour les élections ou la commémoration d'un événement (anniversaire du parti, renouvellement des organes de base, etc.), ont toujours été des Bamoun, de surcroît non originaires de Magba :

Nous nous sommes plaints maintes fois à la hiérarchie du parti. C'est ainsi que le 6 novembre 2007, jour de la commémoration du 25e anniversaire de l'accession du président Paul Biya à la magistrature suprême, on nous a envoyé un Tikar comme chef de délégation, en l'occurrence, l'honorable Nsa Moussa; mais le 24 mars 2008, on est revenu à la case de départ en nommant cette fois Vessah Tiani comme président de la commission...., se plaint un informateur tikar.

La preuve en est attestée par ces listes de campagne RDPC pour le double scrutin municipal de 2007.

**Tableau 8 :** Commission départementale du Noun Nord pour la campagne RDPC de 2007

Noms	Origine ethnique	Fonction	Profession (et niveau d'études)
Moun Arouna	Bamoun non	Président de Magba	Inspecteur principal des impôts et directeur au ministère
Mbouen Dieudonné	Tikar	Vice-président	Comptable-matières, niveau BEPC
Yangam Emmanuel	Tikar	Vice-président	Cadre administratif et sous-directeur au ministère
Nsah Moussa	Tikar	Vice-président	Percepteur des finances, titulaire d'un BEPC

Nsandamoun Ibrahim	Bamoun	Membre	Petit commerce
Mme Kouya Christine	Bamoun	Membre	Ménagère
Tamendjou François	Bamiléké	Membre	
Youtout Ngoudam Chantal	Bamoun	Membre	Ménagère
Liye Yacouba	Bamoun	Chargé de missions	Cadre administratif et diplômé de l'ensei- gnement supérieur

**Source :** Le journal, *L'Action*, n° 594 du 6 juillet 2007.

Ces deux listes sont constituées en majorité de cadets sociaux dont de nombreux braves paysans, petits commerçants, agriculteurs, ménagères et pêcheurs alors qu'ailleurs, elles servent d'alibi pour exhiber la crème de ce dont les communautés disposent en matière d'élites urbaines : fonctionnaires, hauts cadres administratifs, étudiants, entrepreneurs économiques, etc. Nous avons souligné la hiérarchie de position entre Commissions communales de campagne RDPC et Commissions départementales au chapitre 2. Ce qui tient lieu de Commission départementale à Magba était en 2007 dirigé par un haut fonctionnaire bamoun, originaire de l'arrondissement de Bangourain. Jamais un ressortissant de Magba, fût-il bamoun ou tikar, n'a eu ce privilège de goûter ce précieux sésame. Quant à la Commission communale dirigée par Vessah Tiani Olivier, non seulement ce dernier, qui est d'ailleurs maire de Magba, est un membre de la royauté bamoun, mais son ancrage comme natif de Magba reste problématique : il n'a jamais vécu à Magba ; et bien que maire de cette ville, il réside dans le Littoral où il tient ses affaires et ne débarque que sporadiquement à Magba. Le dernier paradoxe, M. Vessah Tiani Olivier n'a jamais passé une nuit à Magba, préférant sa résidence familiale de Fouban.

En fait, il manque aux Tikar de Magba un grand leader, notable ou chef supérieur de la trempe de Mila Assouté, qui jouerait pour le compte de sa communauté un rôle tribunitien ; de grands hommes : hauts fonctionnaires ou entrepreneurs économiques pour mobiliser les populations et surtout canaliser l'allocation du poste de maire de Magba en leur faveur dans le cadre de la protection constitutionnelle des minorités. A cause de ce déséquilibre structurel, l'intensité de la mobilisation pour la revendication du poste de maire et, plus largement, des postes politiques reste moins forte chez les Tikar, comparée à celle que l'on connaît à Santchou, ce qui est une constante du vote ethnique, à en croire Raymond E. Wolfinger. Selon cet auteur, la mobilisation ethnique est très forte quand un groupe ethnique a réussi à produire des représentants dans la haute sphère de la délibération et quand ses membres ambitionnent d'occuper de hautes fonctions politiques (Wolfinger 1965). Pour Charles Tilly, la protestation et l'action collective ne proviennent pas des couches les plus frustrées et démunies de la société. L'initiative de la participation revient au contraire à ceux

**Tableau 9** : Commission de campagne RDPC pour la commune de Magba de 2007

Noms	Origine ethnique	Fonction	Profession
Vessah Tiani Olivier	Bamoun	Président	Ingénieur et hommes d'affaires
Kounjie Lazare Tikar		Vice-président	Instituteur
Youtout Ngoudam	Bamoun	Vice-présidente	Petit commerce
Nsangou Chouaibou	Bamoun	Vice-président	Cadre des affaires sociales
Moufa Sato Paul		Membre	
Djibril Mahamat	Nordiste	Membre	Pêcheur
Ngououngouo Mama	Bamoun	Membre	Planteur
Nganti Seidou		Membre	Planteur
Nsandamoun Ibrahim	Bamoun	Membre	Petit commerce
Mongbet Ousseïni	Bamoun	Membre	Cadre des Pet T
Mbihy Robert	Membre	Agent communal	
Monkoum Zenabou	Bamoun	Membre	Ménagère
Takam David	Bamiléké	Membre	Professeur des lycées
Lipe Yacouba	Bamoun	Chargé de missions	Cadre administratif
Lame Joseph	Tikar	Chargé de missions	Instituteur retraité
Fouapon Alassa	Bamoun	Chargé de missions	Professeur de lycées

**Source** : Le journal, *L'Action*, n° 594 du 6 juillet 2007.

qui disposent déjà de ressources solides et qui sont rompus aux pratiques qui ont cours dans les institutions formelles de la société. Cela permet d'apprécier que l'action politique soit avant tout une affaire de planification, d'organisation et de mobilisation plutôt que de spontanéité et d'émotivité (Tilly 1978). L'action collective se crée lorsque les objectifs d'une organisation rencontrent les préférences pour le changement d'un ensemble d'individus, transformant leur sympathie en participation. En faisant correspondre ses objectifs avec les intérêts du secteur qu'elle cherche à mobiliser, une organisation doit pouvoir convertir les sympathisants en militants. Le facteur organisationnel et l'intervention des « professionnels » sont déterminants dans l'émergence et la formation des mouvements sociaux des groupes très défavorisés ou possédant de très faibles ressources. C'est parce que les « professionnels » ont su mobiliser les ressources externes, notamment les médias, que le mouvement des femmes battues aux Etats-Unis a pu se créer et obtenir une reconnaissance politique du problème (Tierney 1982). De même, dans le cas des pauvres, la capacité organisationnelle est déterminante, même si la structure organisationnelle peut devenir un obstacle à la radicalisation du mouvement (Delgado 1986).

Cette crise de leadership est aggravée par la tutelle pesante de la royauté bamoun dont le credo de l'impératif de l'intégrité territoriale du royaume nécessite une surveillance permanente des Tikar par la fixation à Magba d'un establishment politique à dominante bamoun. Il se susurre qu'en 2002, le sultan Ibrahim Mbombo Njoya s'était investi à l'ombre pour obtenir l'élection de Vessah Tiani Olivier, à la tête de l'exécutif municipal de Magba. Aussi, dit-on, l'argent avait-il circulé pour acheter la conscience des conseillers municipaux appelés à voter. A accepter cette éventualité, comment expliquer cependant que ces dons ne puissent pas être opérationnels dans les mêmes circonstances à Santchou pour corrompre les Mbo ?

Selon d'autres informations concordantes, lors des primaires RDPC en vue de l'investiture des candidats dudit parti aux municipales de 2007, le président de la Section RDPC Noun Nord, M. Mbouen Dieudonné, de souche tikar, avait voulu constituer sa propre liste de candidatures pour se positionner comme futur maire de Magba. Pour l'en dissuader, le maire sortant, Vessah Tiani Olivier, avait « usé de sa force de frappe » pour rallier à sa cause tous les protagonistes du processus électoral. Pour y parvenir, les primaires des législatives furent organisées et celles des municipales reportées à une semaine, le temps de trouver des compromis. « Le jour des dites primaires, quatre membres du gouvernement acquis à la cause de Vessah Tiani Olivier, au nombre desquels le Bamoun Daniel Njankouo Lamere, arrivent et imposent un consensus autour d'une liste avec, en tête, le maire sortant », nous dit un témoin ayant pris part à ces assises. Même le préfet du Noun s'était mêlé à ce jeu, semble-t-il, en débarquant à Magba avec des « idées arrêtées » d'une liste unique. Mais, à s'en tenir aux propos de ce Tikar membre du SDF, le problème serait autre et non l'allocation ethnique des postes politiques à Magba :

Au niveau de la mairie, le problème n'est pas tikar ; cette mairie appartient à toutes les populations ; qu'importe que le maire soit un Bamoun. Le problème, c'est que le maire actuel n'a pas grandi ici, n'a jamais vécu ici et ne dort jamais ici. Ce serait mieux de codifier une loi contraignante à l'Assemblée nationale qui exige que les maires restent en permanence dans leurs territoires de commandement.

Le premier maire UDC (1996-2002), un Bamoun, ne posait aucun problème. Il a grandi ici, connaît les problèmes de la localité et a à son actif plusieurs réalisations (construction du marché, du foyer municipal et de nombreux puits d'eau dans les villages). L'actuel maire ne fait rien. Son premier mandat est fait de petits projets isolés dans certains villages bamoun. Avec la démocratie, on ne perd rien, on a toujours eu un député tikar à l'Assemblée nationale.

La mairie, c'est une gestion du parti. Dans le SDF, on ne connaît pas ce problème Tikar-Bamoun. C'est un problème inutile, nourri par l'analphabétisme. Les deux communautés sont liées par l'histoire, par les ancêtres. Le Bamoun est originellement tikar. Ce que nous déplorons par contre, c'est la gestion calamiteuse de la

mairie. Il y a des Bamiléké maires à Douala ; si vous avez un Tikar qui n'est pas prompt pour le développement alors qu'il y a un Bamoun, où est le problème ?

Pour nous résumer, le coût du déficit éducationnel et d'absence d'élites à Magba a comme conséquence l'absence d'activistes politiques parmi les Tikar, tant il est vrai, selon Robert Dahl, que l'un des traits caractéristiques de l'activiste politique est sa confiance relativement élevée en l'importance de ce qu'il fait par opposition au citoyen inactif plus porté à douter de sa propre efficacité. En effet, un citoyen qui a tendance à sentir que des gens de son espèce n'ont pas leur mot à dire en matière d'action gouvernementale locale ou que la politique et le gouvernement sont des choses qui dépassent ses facultés de compréhension, ou que les officiels des affaires locales font peu de ce qu'il peut penser, ce citoyen a bien moins de chances de participer aux décisions intéressant la politique locale que tel autre qui pense exactement le contraire. En bref, plus un individu participe activement aux affaires locales, plus il est vraisemblable qu'il ait la confiance de sa propre efficacité. La participation et la confiance politique ont de toute évidence un effet de potentialisation réciproque. Un citoyen animé d'un sentiment élevé d'efficacité politique a plus de chances de participer aux affaires politiques qu'un citoyen pessimiste sur ses possibilités d'influencer les officiels (Dahl 1991:310 et sv.).

### ***Identifications partisans et assimilation structurelle des groupes ethniques***

Depuis la restauration du multipartisme au Cameroun, Magba a vu émerger quatre grands pôles politico-ethniques : les Bamoun apparentés en majorité à l'UDC, les Anglophones et les Bamiléké dans le SDF, les Tikar et les pêcheurs nordistes apparentés au RDPC. De fait, contrairement aux autres mairies du Noun où l'UDC rafle généralement la mise à la majorité absolue, le parti de Ndam Njoya n'avait eu son salut à Magba en 1996 que grâce à la brutalité du mode de scrutin, scrutin mixte à l'issue duquel la liste qui arrive en tête rafle d'abord la moitié des sièges, l'autre moitié étant partagée entre les partis en fonction des suffrages exprimés en leur faveur. Ainsi, le RDPC, avec 1994 suffrages et 31,97 pour cent, raflait 4 sièges, le SDF, avec 1823 suffrages et 29,23 pour cent, 3 sièges, tandis que l'UDC, qui obtenait 2420 suffrages et 38,80 pour cent, prenait à elle seule 18 sièges. En 2002, il y a eu renversement des tendances avec la majorité absolue pour le RDPC, soit : 4190 voix représentant 57,84 pour cent, 2009 voix et 27,73 pour cent pour l'UDC et 1045 suffrages et 2 pour cent pour le SDF. Cet exploit RDPC a été réédité en 2007. Malgré ces identifications partisans, aucun conglomérat politico-ethnique ne peut à lui seul assurer la victoire d'un parti à Magba, compte tenu de leurs poids électoraux respectifs. Dès lors, comment le RDPC, l'UDC et le SDF procèdent-ils à la

distribution des minorités ethniques dans leurs structures et investitures politiques à Magba, notamment l'allocation du poste de député et de maire de ladite localité ?

La solution ici est au partage et non à l'accaparement par un groupe ethnique comme à Santchou, tant il est établi que l'assimilation structurelle des groupes ethniques par les partis politiques obéit non pas aux équilibres « sociologiques » prescrits par nos lois et règlements mais à leurs stratégies électoralistes, elles-mêmes liées aux identifications partisans. Ainsi, au niveau de la députation, les Tikar gardent l'initiative quasi exclusive ; en retour, ils acceptent le partage au niveau de l'exécutif communal selon la clé de répartition suivante depuis 1996 : un maire bamoun, un premier adjoint tikar et un deuxième adjoint allogène.

**Tableau 10** : Origine ethnique des candidats à la députation en 2007 à Magba

Partis politiques	Candidats titulaires	Origine ethnique	Candidats suppléants	Origine ethnique
RDPC	Nsah Moussa	Tikar	Youtoup Ngoudam Chantal	Bamoun
UDC	Njifakouo Yaka Simon	Tikar	Mfenjou André	Bamoun
SDF	Mgbatou Innocent	Tikar	Tchoutezo Lontsie	Bamiléké
UNDP	Ousmane Greng	Nordiste	Illiassou Danlady	Nordiste

**Source** : Enquêtes et compilation de l'auteur.

Jamais une autre communauté ethnique a discuté véritablement le fauteuil de député aux Tikar, notamment au sein de l'UDC et du RDPC, les deux partis susceptibles de remporter une victoire électorale à Magba, même si en 2007, suite au découpage spécial qui fait désormais de Magba une circonscription électorale uninominale dans le Noun, l'UNDP y a investi une candidature nordiste ; mais en vérité, ce ne fut qu'un baroud d'honneur pour justifier la prétention nationale de ce parti qui recrute surtout au septentrion et parmi les originaires de cette région. Néanmoins, à s'en tenir aux propos de nos informateurs tikar, le maire actuel, Vessa Tiani Olivier, trouverait de plus en plus inconvenant le monopole exclusif tikar dans le bénéfice du fauteuil de député. Ce dernier « regretterait d'ailleurs d'être maire et ambitionnerait de devenir député, ce poste étant plus dispensateur d'avantages et de dignité ». S'agissant de l'exécutif communal, c'est dès l'investiture aux élections municipales que les Tikar se trouvent défavorisés, aussi vrai qu'ils n'y sont jamais majoritaires pour prétendre par discipline de vote y installer un maire de leur communauté comme les Mbo de Santchou.

**Tableau 11** : Répartition ethnique des candidats UDC aux municipales de 2007 à Magba

Candidats tikar	Candidats bamoun	Autres
Ngah Louis	Kouchetgnigni Oussen	Pouomegne Léonard
Mfaim Mveng Herbert	El Hadj Pouentoupmoun A.	Nchetcharo Dorokar
	Yongho Adamou	Issa Cheik Ali
	Nsangou Ibrahim	Abdu Karimu
	Mboutyandi Idriss	
	Limfop Iliassou	
	Fifen Arouna	
	Kouotou	
	Nfongouren Josue	
	Mfenjou André	
	Ranendoupouo Odette	
	Mondiya Mama	
	Njiaghet Mama	
	Ndam Amidou	
	Massabe Yacouba	
	Njoya Idrissou	
	Wakere Soule	
	Patouossa Mamouda	
	Yap Yerima Abdou	

**Source** : Enquêtes et compilation de l'auteur.

Comme on le voit, dans le tableau 11, la liste de l'UDC aux municipales de 2007 comprenait respectivement deux Tikar, 19 Bamoun, un Mbororo, un Bamiléké et deux Nordistes ; pourtant, les Bamoun ne représentent que près de 30 pour cent de cette population contre 40 pour cent des Tikar. Dans la liste du parti du SDF (tableau 12) sont surreprésentés les allogènes bamiléké et anglophones (20% de la population), tandis que d'autres communautés (Bamoun, Tikar et Nordistes) sont plutôt marginalisées. En revanche, dans le tableau 6 ci-dessus, la liste du RDPC semble assez équilibrée eu égard aux composantes sociologiques de Magba, avec neuf Tikar, huit Bamoun et huit allogènes. Nous avons déjà assisté au même son de cloche à Santchou, avec un conseil municipal RDPC de 25 membres, soit 13 Mbo et 12 Bamiléké, au contraire de la liste des candidatures du SDF qui fait la part belle aux Bamiléké. A ce niveau, une question nous vient à l'esprit : pourquoi cette exclusion des Tikar par l'UDC à Magba? Pourquoi le SDF privilégie-t-il les allogènes bamiléké et anglophones dans cette circonscription ? Qu'est-ce qui explique la posture équilibrée des listes de candidatures RDPC, à Magba, mais aussi à Santchou et dans bien d'autres circonscriptions électorales au Cameroun ?

**Tableau 12 :** Répartition ethnique des candidats SDF aux municipales de 2007 à Magba

Candidats Tikar	Candidats Bamoun	Autres
Mgbe Robert	Mjikam Nzetzet Alphonse	Ngwani Chrisantus Tanto
Nyedjie Njissale Sylver		Tchouezo Lontsie
Nguetah Adamou		Ngonkue John Nabe
Mgbatou Innocent		Magoua Apollinaire
		Tchimi Isidore
		Kari Kembeh Jonathan
		Foppa Lontchi Frederic
		Watsa Maurice Léopold
		Mgadjin Mbla Ignace Roger
		Tanjoh Lamnyam Isaac
		Tejiozem Clémentine
		Movoh David
		Kengne Marcelline
		Nwengou Jacob
		Kouakan Prosper
		Chankwi hakmen Andrew
		Giya Alfred Kilongbuin
		Mfere Nginsoh Napoleon
		Mfomi Gabuin
		Nkamjoh Isaac Gemnda

**Source :** Enquêtes et compilation de l'auteur.

Il faut reconnaître qu'à Magba tout comme à Santchou, la crispation identitaire est très forte dans les allégeances et apparentements politiques, notamment parmi les minorités que ces partis d'opposition n'ont pas de choix : les électors mbo et tikar sont acquis dans leur quasi-totalité à la cause du parti au pouvoir, le RDPC, le seul à même, semble-t-il, de protéger leurs intérêts et d'assurer leur véritable intégration. L'opposition étant au Cameroun le parent pauvre en matière de recrutement des élites, urbaines et du terroir, très souvent les quelques cadets sociaux, membres des minorités affiliés aux partis d'opposition, subissent de la part de leurs élites, suppôts du RDPC, un chantage conservateur qui les dissuade d'obtenir ou de solliciter l'investiture desdits partis. Il est ainsi significatif de souligner qu'à la veille des municipales de 2007, un des deux candidats tikar UDC à Magba fut contraint par les siens de démissionner de l'UDC et de renoncer à sa candidature. Comme le déclare ce locuteur tikar,

De manière générale, l'UDC est à 99 pour cent bamoun. J'étais le seul candidat tikar dans la liste de candidatures de ce parti aux élections municipales. Au départ, nous étions deux, mais un autre Tikar avait démissionné à la veille du scrutin, par suite de nombreuses pressions. Etant de souche tikar et apparenté à l'UDC, je suis rejeté à 90 pour cent par les miens. Comme je suis commerçant, l'on a appelé à une mise en quarantaine de ma boutique et personne n'ose venir acheter chez moi.



Pour certains des nôtres, quand l'UDC avait remporté les élections en 1996, ses militants bamoun s'étaient moqués des Tikar, oubliant que des Tikar étaient militants de l'UDC en ce temps-là. La victoire de l'UDC avait été alors perçue comme la victoire d'une tribu sur l'autre, des Bamoun sur les Tikar... C'est à cause de ce précédent où certains Bamoun font de l'UDC une affaire personnelle et d'exclusion des autres que beaucoup de Tikar y ont fait défection. D'ailleurs, du fait de mon apparemment UDC, je suis considéré comme un renégat par mes frères tikar.

En clair, comme les membres des minorités répugnent à adhérer aux partis de l'opposition, voire à solliciter leurs investitures lors des consultations politiques, celle-ci éprouve des difficultés pour les faire figurer dans ses listes de candidatures. En plus, les stratégies électoralistes vont de pair avec les identifications partisans : pour remporter une élection ou engranger de nombreux suffrages parmi une communauté ethnique, il faut davantage primer et doper ce groupe en lui accordant une investiture proportionnelle à son investissement et soutien politiques. Finalement, c'est au niveau des partis politiques (RDPC, UDC et SDF) que s'effectue véritablement la délibération pour l'allocation des postes politiques à Magba ; l'on sait qu'à Santchou, celle-ci s'effectue d'abord et avant tout au niveau de la communauté ethnique mbo pour n'être endossée que dans un deuxième temps par le RDPC. Par cet arbitrage qui ne lèse véritablement aucun des quatre grands pôles ethniques (Tikar, Bamoun, Anglophones-Bamiléké et Nordistes), les partis politiques jouent véritablement une fonction intégrative à Magba, contrairement à Santchou où le rôle exponentiel du lobby mbo est source d'un conflit politico-ethnique de plus en plus insurmontable entre Bamiléké de Fondonera et de Fombap et Mbo. Ainsi que le souligne Michael Bratton, les effets différentiels de la pauvreté sur la citoyenneté démocratique sont immédiatement évidents en ce qui concerne les valeurs politiques : si les personnes plus pauvres sont politiquement moins tolérantes que les personnes mieux nanties, elles sont néanmoins plus susceptibles d'être en faveur de l'égalité politique. De fait, les Africains désavantagés sont plus engagés que leurs compatriotes mieux nantis envers la valeur démocratique. Les personnes pauvres sont celles à qui profite la règle politique de la majorité arithmétique pure. Ce sont elles qui croient dans le principe du suffrage adulte universel, une des pierres angulaires de la théorie démocratique moderne. Ce sont principalement les personnes les plus fortunées qui expriment des doutes sur le bien-fondé de la règle de la majorité. Les riches se méfient des passions d'un électorat de masse, peut-être parce qu'ils craignent que ce dernier se retourne contre leur propriété et leurs privilèges. La minorité non pauvre tend donc à s'aligner sur le sentiment antidémocratique que « seuls ceux qui sont suffisamment éduqués devraient être autorisés à choisir nos dirigeants » (Bratton 2006:47-48).

### Notes

1. La plaine des Tikar, dépeuplée au XIXe siècle par les razzias et les prélèvements d'esclaves exercés par le lamidat peul de Banyo, a été affectée, comme l'ensemble de la région de l'Adamaoua, par une crise démographique aiguë, principalement due à la dénatalité résultant de l'introduction massive de maladies vénériennes ; les Tikar semblent avoir été les plus touchés. La population a décliné rapidement ; le minimum se situe vers 1950. D'après le recensement de 1953, il ne restait plus, à cette époque, que 5685 personnes, soit une densité de 3 au km<sup>2</sup>. Depuis cette époque, la population s'accroît régulièrement, sous l'effet d'une forte natalité, mais aussi de courants migratoires provenant principalement des pays kaka et bamoun. Toutefois, la plaine tikar demeure sous-peuplée (Hurault 1989:27).
2. 32 autres chefferies tikar sont rattachées directement à la sous-préfecture et non au groupement tikar : Pomi barrage, Ngoussem 1, Ngoussem 2, Nyan, Pomi, Yan, Douonkouo, Djoum 2, Tem, Foumbalo, Louemou, Maason, Wade, Motoubiou, Moukele, Long Street, Feeta, Kiegouo, Mouemou, Fessen, Fenjemkwet, Matta barrage, Matachit, Nyansui, Makoupa chantier, Djoum 1, Massisah, Kourap, Mabougam, Ginpara, Gouotou, Ngitatouo.
3. La réforme communale de 1955 voit naître au Cameroun trois types de communes : la commune de plein exercice, la commune de moyen exercice et la commune mixte rurale. Dans le cas qui nous concerne, les régions qui vont voir naître les communes mixtes rurales sont pour la plupart des régions à chefferies. La particularité des dites communes résidait dans la composition du conseil municipal et dans la nomination du maire ; il est créé deux groupes au sein du conseil : le groupe A comprend les conseillers élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour ; il forme la représentation de la population proprement dite. Le groupe B représente la chefferie traditionnelle : elle se compose des chefs élus par leurs pairs. Quant au maire, il est nommé parmi les personnalités de la commune et choisi en dehors des cadres administratifs. Le haut commissaire tient compte de la personnalité du maire et une place est faite à l'autorité traditionnelle. Ainsi, l'arrêté qui institue ces communes stipule parfois que le maire sera le chef du groupement de telle ou telle chefferie (Nchouwat-Njoya 1971:233-234). Dans le pays bamoun, il avait été créé sept « communes-chefferies » : Njimom, Kourom, Kounga, Manguébou-Mantoum, Koupara, Magba et Mambain.
4. La connivence entre le SDF et l'électorat anglophones et bamiléké avait conduit au début des années 1990 au terme « *Anglo-Bami* » désignant « l'ethnie de l'opposition », Anglophones et Bamiléké.
5. Source : Résultat de la présidentielle du 11 octobre 2004 dans l'arrondissement de Magba par sous-section, Archives de la Section RDPC Noun Nord, Magba. La polarisation ethnique était très forte lors de cette consultation, notamment pour cette étude, compte tenu des candidats en compétition : le président Paul Biya pour le RDPC, Ni John Fru Ndi, le leader du SDF, et Adamou Ndam Njoya, Bamoun et leader de l'UDC.
6. Le taux de scolarisation de Magba est d'environ 40 pour cent. Voir commune de Magba et GTZ, 2007:22.